

# Lettre Municipale



## INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CIVRIEUX AVRIL 2023

### SOMMAIRE

Éditorial du Maire/Budget	1-5
Vie associative	6
Action Sociale	7-11
Informations générales	12-14
Expression de la minorité	15
Activité économique	16
Manifestations	16

### MAIRIE DE CIVRIEUX

#### Horaires d'ouverture

Lundi/Mercredi/Vendredi

10h / 12 h 30 - 13 h / 18 h

Samedi  
8h30 / 11h30

#### Nos coordonnées

Téléphone : 04.78.98.01.61

Email :  
[mairie.civrieux01@wanadoo.fr](mailto:mairie.civrieux01@wanadoo.fr)

Site internet :

[www.mairie-civrieux01.fr](http://www.mairie-civrieux01.fr)

CONSEILS MUNICIPAUX  
SALLE DU CONSEIL 20 h 30

MARDI 2 MAI 2023

MARDI 6 JUIN 2023

MARDI 4 JUILLET 2023

MARDI 29 AOÛT 2023

MARDI 3 OCTOBRE 2023

### Passation de commandement

La passation de commandement de notre Corps des Pompiers de Civrieux entre Yves CHARVOLIN et Marielle STIVAL s'est déroulée le 25 mars 2023.

Elle fut l'occasion de revenir sur l'histoire de notre SLIS (Service Local de Secours et d'Incendie), nouvelle appellation des CPINI.

En se replongeant dans les archives de la commune, nous apprenons que c'est à la suite d'un grand incendie qui ravagea la moitié du bourg, attisé par un grand vent du midi, que la Compagnie des Sapeurs-Pompiers a été créée à Civrieux en août 1892, sur l'initiative de Claude VILLON.

A la suite de ce fondateur, Claude VILLON, qui a été Chef de Corps de 1892 à 1898, se sont succédés 8 Chefs de Corps, de 1898 à ce jour, avec tour à tour : les lieutenants Michel NALLET, Joseph BRAZY, Joseph RAY, Camille BATTIN, Antoine DYLAS, Roger BATTIN, l'Adjudant-Chef Jean POZET, et le Lieutenant Yves CHARVOLIN. Pour chacun en moyenne 15 à 20 ans de commandement. Respect et hommage à tous ces chefs.

Yves CHARVOLIN a donc cédé son poste à Marielle STIVAL, Adjudante Cheffe, ce 25 mars 2023 lors d'une cérémonie dirigée par la Lieutenant Ludivine CASTILLO, chef du Centre de Trévoux, épaulé par le Commandant Benoît ROSSOW, Chef du Groupement Territorial Dombes Saône, cérémonie très protocolaire et émouvante, suivie par nombre de sévériens et de brigades de sapeurs-pompiers d'autres communes

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023

Commémoration Victoire 8 mai 1945

Commémoration Journée de l'Europe

Commémoration Abolition de l'esclavage

10h00 Départ cour de la mairie

10h15 Monument aux morts

En présence du Corps des pompiers de Civrieux

Suivie d'un pot convivial Salle du conseil

## SUITE ÉDITO DU MAIRE

Yves CHARVOLIN est entré comme Sapeurs-Pompiers 2<sup>ème</sup> classe le 01/01/1993, lorsque Jean POZET était Chef de Corps. Il était décidé à s'engager au service des autres, bénévole et volontaire, pour une mission bien précise, celle de secourir et de protéger les habitants et les biens de notre village.

Yves a franchi tous les grades, Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe, Caporal, Adjudant, Adjudant-Chef, Officier avec le grade de Lieutenant en 2017, D'abord Adjoint au Chef de Corps en 2004, il est devenu Chef de Corps en 2006, prenant la suite de Jean POZET. Soit 30 ans de service, dont 17 comme Chef de Corps. Il a su moderniser la brigade, proposer le juste matériel, amener la rigueur nécessaire à une bonne organisation et suivre une réglementation de plus en plus contraignante, le tout afin de disposer de la meilleure efficacité lors des interventions. La commune le remercie chaleureusement pour son engagement et le service rendu pendant toutes ces années.

Il a cédé sa place à Marielle STIVAL ce 25 mars 2023, nouvelle Cheffe de Corps et première femme à ce grade à Civrieux.

Marielle aura à diriger et animer le corps des sapeurs-pompiers, appliquer et inculquer les valeurs de courage et de dévouement qui font partie de la devise des pompiers, tout en maintenant un esprit d'équipe, une ambiance, indispensable pour que le groupe soit soudé et effectue ses missions avec efficacité et avec la plus grande sécurité.

Son parcours au sein du SLIS depuis son entrée en 01/06/1997, a montré un engagement sans faille lors des interventions, mais aussi dans l'organisation générale du SLIS. Ils sont le gage d'une continuité et d'une pérennité de son fonctionnement, et nous pouvons remercier Marielle STIVAL pour avoir pris cette fonction d'encadrement de l'équipe.

Equipe de sapeurs-pompiers de Civrieux que nous saluons, félicitons et remercions pour leur implication, leur sacrifice vis-à-vis de leurs familles, leur disponibilité et leur sens du devoir, leur seul but étant de venir au secours de la population.

Soyons-en fiers !

Gérard PORRETTI



Passation Yves CHARVOLIN Marielle STIVAL



Chefs de Corps : Marielle STIVAL - Yves CHARVOLIN - Jean POZET - Roger BATTIN

### LE CPI DE CIVRIEUX A BESOIN DE VOUS

Vous êtes idéalement disponible en journée en semaine .

Vous voulez vous mettre au service de la population.

Rejoignez une équipe dynamique, n'hésitez pas !

Contactez le chef de Corps, Marielle STIVAL au 06.63.22.47.29

# BUDGET COMMUNAL

## BUDGET COMMUNAL 2023

Voté le 28 Mars 2023

### Point sur le budget 2022 :

En DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT , nos dépenses ont augmenté par rapport à 2021, sur certains postes, suite à :

L'augmentation des prix de carburants ;

L'augmentation du nombre d'enfants présents à la cantine ;

L'augmentation de nos charges de personnels suite à une double réévaluation du SMIC ainsi qu'une augmentation de la valeur du point de la fonction publique de +3,5% en juillet 2022 et du remplacement de Mme MARÉCHAL au secrétariat ;

Aux dépenses liées au projet ERASMUS pour lequel nous avons touché une subvention en 2021

Parallèlement, nous avons diminué nos dépenses d'entretien, de petits équipements et de réparations sur nos biens immobiliers.

Nos RECETTES DE FONCTIONNEMENT augmentent doucement. Nos plus gros postes de revenus étant toujours les impôts locaux et les dotations.

Concernant les INVESTISSEMENTS, plusieurs projets ont vu le jour en 2022, comme :

L'extension du restaurant scolaire, qui a pu ouvrir dès la rentrée de Septembre 2022 ;

La rénovation de la salle association Sud au-dessus de la Mairie, pour l'accueil de la 10ème classe de l'école ;

La rénovation de la bibliothèque qui a pu être inaugurée début 2023 ;

Les travaux de voiries pour un peu plus de 74 000€ ;

Le lancement des travaux de mise en conformité des eaux pluviales de la Rue des Ecoliers et d'une partie du Chemin du Tilleul.

En parallèle, nous avons obtenu le solde de la subvention pour la Route du Chanay et le début des subventions liées à l'extension du restaurant scolaire.

Tout cela nous a permis de ne pas avoir recours à l'emprunt pour l'exercice 2022.

Le budget 2022 s'est clôturé avec un excédent de 435 577,70€ après les restes à réaliser :

- dont 281 626,63€ sont affectés en investissement

- dont 153 951,07€ sont affectés en fonctionnement

Les restes à réaliser, c'est -à-dire les programmes d'investissement non terminés au 31.12.2022 et prolongés sur 2023, s'élèvent à 410 503,65€.

# BUDGET COMMUNAL

## Orientations budgétaires pour 2023 :

Comme pour les budgets des années précédentes, le budget 2023 s’inscrit dans un contexte de maîtrise de nos dépenses mais également d'un souhait d'embellir notre village et d'améliorer la vie de nos habitants.

Nous continuons l’effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, toutefois cette année nous avons dû beaucoup augmenter nos prévisions de dépenses énergétiques, même si nous contrôlons au plus près nos consommations sur chaque bâtiment.

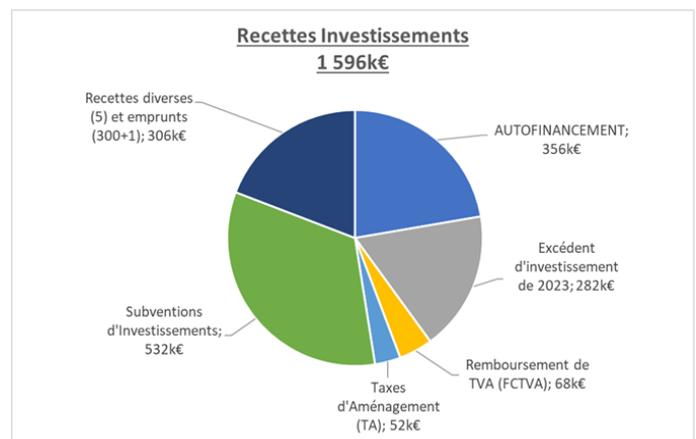
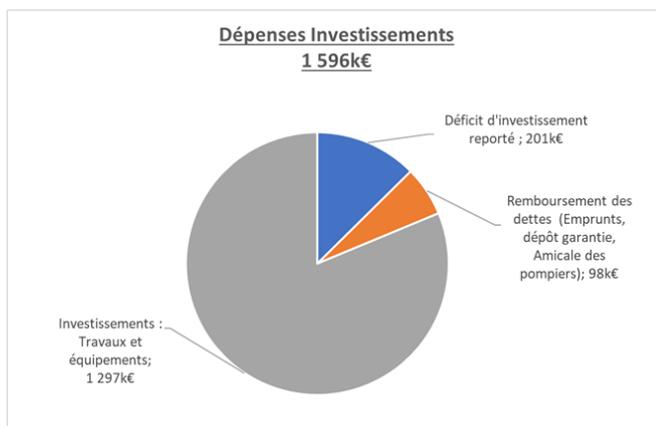
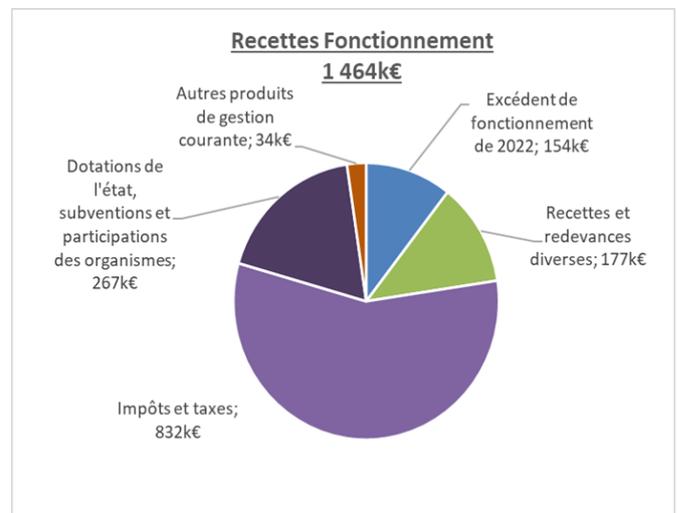
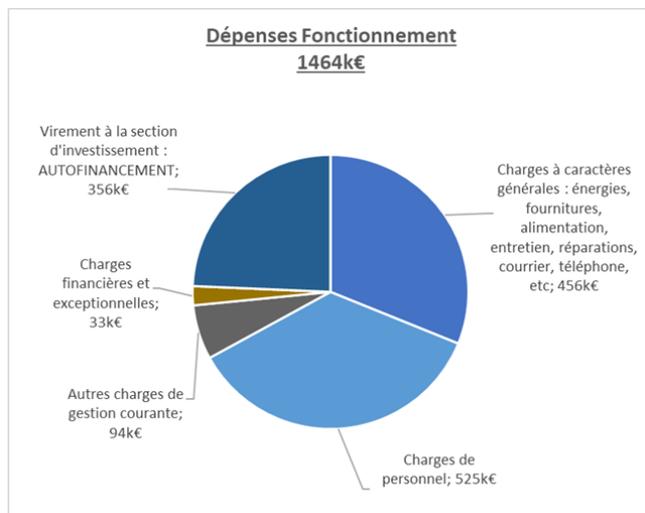
Nous avons également revu à la hausse nos dépenses d’alimentation, afin de nous mettre en conformité avec la loi Egalim qui nous demande d’acheter plus de produits locaux et ayant un label. Tout ceci dans le but d’améliorer la qualité des repas servis aux enfants.

En investissement, les dépenses seront financées par de l’autofinancement, des subventions, et un emprunt.

Un nouvel emprunt ou une ouverture d'une ligne de crédit est inscrit dans ce budget pour un montant de 300 000€ afin de nous permettre de couvrir nos prévisions d'investissements. Il sera libéré en fonction de nos besoins sur l’année.

Le budget 2023 s’équilibre à 1 463 931,07€ en fonctionnement et 1 595 558,78 € en investissement.

## Vue synthétique du budget (chiffres en Milliers d’euros)



# BUDGET COMMUNAL

## Taux des taxes locales

En mai 2022, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts locaux à :

Taxe d'habitation (TH) : 10,49 %

Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) : 26,14%

Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) : 46,37%

En Mars 2023, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux. La Taxe d'habitation ayant disparu, elle ne s'applique plus que sur les résidences secondaires dorénavant, au taux de 10,49 %.

## Investissements prévus en 2023 (pour les plus importants)

### Ecole

Agrandissement de l'école avec la création de 2 classes (581K€)

Aménagement de l'aire de jeux des petits (8K€)

### Embellissement

Restauration du cimetière (20K€)

Matériel communal (16K€)

### Sécurité des habitants et voirie

Mise en accessibilité de la salle des fêtes et salle des jeunes (139K€)

Mise en séparatif Écoliers / Tilleuls et l'aménagement en modes doux de ces deux rues (265K€)

Travaux de voirie 2023 (50K€)

Etudes pour la vidéoprotection du village (10K€)

### Vie associative et communale

Aménagement de l'espace de loisirs (118K€)

Aménagement aux alentours du Pôle médical (55K€)

## VIE ASSOCIATIVE

AMICALE CLASSES EN 6

**POUR INFO**

**PREVOYEZ VOTRE**

**SAMEDI 10 JUIN à 19H30**

**POUR DEGUSTER NOTRE CUISSE DE BŒUF  
A LA BROCHE**

**SOIREE ANIMEE PAR UN GROUPE MUSICAL**



## L'AMICALE DES CLASSES EN 2 DE CIVRIEUX

**Organise sa traditionnelle fête de la musique**

**Le samedi 24 juin 2023 à partir de 19h**

**dans la cour de l'école,**

**en compagnie du groupe Soundwave.**

**Venez nombreux !!!**



**Musique – buvette & food trucks**

## LA CLASSE EN 4 EST À L'HONNEUR

Si vous êtes nés une année en 4 rejoignez-nous.  
La prochaine réunion se tiendra à la mairie de  
Civrieux le vendredi 26 mai.

Vous pouvez nous contacter par mail:  
[classe4civrieux@gmail.com](mailto:classe4civrieux@gmail.com)

### BULLETIN D'ADHÉSION

À retourner avec le règlement au tabac de Ci-  
vrieux en espèces ou chèques à l'ordre de l'Ami-  
cale des Classes en 4 de Civrieux.

NOM : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Téléphone :

E-mail :

Adhère à l'association de l'Amicale des Classes  
en 4 de Civrieux et verse une cotisation de 45€  
pour l'année 2023/2024 (gratuit pour les 10ans,  
et les plus de 80ans).

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature

## MARCHE DES SAPEURS POMPIERS DE CIVRIEUX

Bonjour,

Les sapeurs-pompiers de CIVRIEUX se feront un  
plaisir de vous retrouver le Samedi 24/06/2023  
pour notre traditionnel marche.

Les différents parcours cette année sont de 5, 10 et  
15km.

Vous retrouverez les informations concernant la  
manifestation sur les différents moyens de com-  
munication mis à disposition :

- La page officielle des sapeurs-pompiers de  
Civrieux,
- L'application panneau Pocket
- Le panneau lumineux à l'entrée du village.

Amicalement.

Maxime BARREL, Président d'Amicale des Sapeurs

Pompiers de Civrieux

# ACTION SOCIALE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### CONSTITUTION (voir sur le site de la mairie)

Trois nouveaux membres : Marilou BELIN (membre de la société civile), Gérard ALCINDOR et Olivier CLERC (membres issus du Conseil municipal).

### ACTIONS PÉRENNES

Portage de repas : assurés par des bénévoles et préparés par la cuisine de l'école, la KANTINA et la boucherie DUMONT.

Aide sociale aux personnes : pour des personnes en difficulté de trésorerie (accompagnement financier ponctuel aide administrative, prise en charge des enfants dans le cadre de l'Accueil Loisir Périscolaire...).

Réseau d'entraide pour des services ponctuels de la vie quotidienne. Malgré l'abandon de l'interface BIP POP, il demeure très actif et joignable au 04 78 98 01 61 (mairie) et au 07 56 41 31 16 (CIVRI'AIDE).

### ACTIONS MENÉES EN 2022

Repas de printemps (14 avril).

Croisière sur la Saône (25 juin).

Collecte de sang (8 juillet et 16 décembre).

Conférence sur les écrans (6 octobre).

Spectacle financé par la CCDSV « Le monde allant vert » (7 octobre).

Bourse aux jouets (23 octobre).

Colis de Noël (17 et 18 décembre) : préparés et portés à domicile par des volontaires enfants, adolescents et adultes.

### ACTIONS MENÉES OU PRÉVUES EN 2023

Lecture de contes (12 janvier).

CIVRI'JEUX (28 janvier).

Repas de printemps (30 mars) : voiturage de participants et portage à domicile.

Séances de cinéma à La Passerelle (1ère projection le 9 mars). Le CCAS à constituer une liste de personnes à contacter pour les prochaines séances. Tout habitant peut s'y inscrire auprès du réseau d'entraide.

Prévention et bilan visuel (9 mai) : inscription en mairie au 04 78 98 01 61 ou au 07 56 41 31 16 (CIVRI'AIDE).

Spectacle financé par la CCDSV « Chansons de Pierre PERRET » pour les plus de 70 ans (1er juin).

Collecte de sang (7 juillet).

Bourse aux jouets (15 octobre).

Lecture de contes.

Excursion à Ars.

Talents de Civrieux (10 décembre).

Colis de Noël.

### BUDGET POUR 2023

Il s'équilibre à 15 172,26 €.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui pour maints d'entre eux interviennent également dans le cadre de la bibliothèque, de la ludothèque, du jumelage, d'Entrée en Scène... Sans eux, ces événements et actions ne seraient pas possible.



## À propos de la journée dédiée à la prévention visuelle du 9 mai 2023

La matinée (9 h 30 à 11 h 00), ouverte à tout âge, est un atelier collectif destiné à s'informer sur les troubles et pathologies oculaires et les prévenir.

Cette action, comme le dépistage de l'après-midi (complet), est gratuite car prise en charge par la Conférence des financeurs de l'Ain.

## ACTION SOCIALE

Jeunes lycéennes étrangères  
Italiennes, Brésiliennes et Allemandes  
recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Luise**, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Alice**, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Cristina**, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

[v.simon@groupe-cei.fr](mailto:v.simon@groupe-cei.fr)

Responsable Local :

Bernard EMORINE

39210 Baume les Messieurs

06.80.11.97.34

[bernard.emorine@gmail.com](mailto:bernard.emorine@gmail.com)



11-13 rue Nicolas Bouvier  
35400 SAINT-MALO  
FRANCE  
00 33 (0)2 99 20 06 13  
[www.cei-voyage.fr](http://www.cei-voyage.fr)



## ACTION SOCIALE



**Bonjour à toutes et à tous, afin de d'optimiser le chargement du camion d'aide humanitaire qui doit partir en direction de l'Ukraine début mai, l'association ENFANTS UKRAINE 01 lance un appel au don de nourriture.**

- **Conserves**
- **Pâtes**
- **Riz**
- **Semoule**

**Pour le dépôt, merci de vous rapprocher de votre Mairie ou directement sur le numéro de l'association.**



**ENFANTS UKRAINE 01**

06.67.61.54.50

(enfants.ukraine.01@gmail.com)

Bonjour, tout d'abord merci de vous savoir fidèles à nos côtés depuis plusieurs mois, merci de votre engagement et de votre présence rassurante pour une petite association comme la notre.  
je vais droit au but, comme à mon habitude...

Notre prochain voyage humanitaire va se dérouler début mai. Il sera destiné principalement à acheminer en Ukraine le camion de lutte contre les incendies gentiment offert par la Mairie d'Ars

et Mr PACCAUD mais également à garnir le restant du chargement avec des produits pharmaceutiques de première nécessité provenant de notre partenaire de longue date, les établissements HARTMANN de Belleville sur Saône. ainsi que de la nourriture. A chaque voyage nous essayons d'agir en fonction des priorités du moment pour cibler et toujours œuvrer où les besoins sont les plus nécessaires. En ce moment, la nourriture fait défaut non seulement au niveau de la production et de la disponibilité mais également au niveau de l'accès ; les prix ont fortement augmenté, le grivnya (monnaie nationale représentée avec le signe UAH) a beaucoup perdu de sa valeur (actuellement 1 euro = 40 UAH) pénalisant ainsi encore plus les personnes aux petits revenus.

Notre prétention n'est bien pas entendu de faire vivre une région d'Ukraine mais d'apporter un peu d'aide et une fois de plus de faire marcher la solidarité française.

La nourriture va donc être dans les prochains mois un enjeu important en Ukraine.

Serait possible de diffuser l'information de collecte de nourriture non périssable qui se trouve en pièce jointe auprès de vos administrés, des associations de votre secteur et de votre réseau (entreprises locales, commerces alimentaires, Lions et Rotary, Maires de France etc...) pour avoir l'impact maximal.

Pouvez vous, au niveau de chacune des mairies concernées, centraliser ces dons sur quelques jours. Notre réseau de bénévoles récupérera les dons sur le point de collecte que vous nous aurez indiqué, rien de ne vous restera en stock. Nous stockerons en attente du départ.

Merci d'avance.

Bruno

# ACTION SOCIALE



## ACTEURS POUR L'EMPLOI

Créée en 2011 sur la commune d'Ambérieux en Dombes, l'association « Passerelle en Dombes » à pour objectif d'organiser la mobilisation, l'animation et la mise en réseau des acteurs économiques de la Dombes.

Son ambition est de développer 'l'offre d'emploi en Dombes', en rassemblant tous les acteurs du secteur de l'emploi. C'est une passerelle qui met en relation les chefs d'entreprises (offrants), les citoyens du territoire en recherches de projets professionnels (demandeurs, filleuls de l'association) et leurs aidants (Marraines et Parrains de l'association).

### Missions :

- x Faciliter la recherche pour les demandeurs d'emploi du territoire.
- x Diffuser des offres d'emplois auprès des organismes et communes partenaires.
- x Développer des partenariats sur les territoires (communes et entreprises).
- x Accueillir et accompagner les nouveaux Parrains.
- x Enrichir et diversifier son réseau.

### Fonctionnement :

L'association est constituée de 'Parrains et Marraines' bénévoles et habitants du territoire de la Dombes qui mettent leurs expériences et réseaux professionnels au service de tous les acteurs économiques du marché de l'emploi. Ils assurent la gestion et la centralisation des informations et interagissent avec les différents acteurs.

### Actions :

- x Soutien individuel pour les personnes en demande d'emploi, en construction professionnelle, en démarche d'orientation ou ayant un projet professionnel.
- x Aide à la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation et préparation aux entretiens.
- x Soutiens des acteurs de la vie économique, en centralisant les informations.
- x Facilitateur de recrutement par la diffusion des annonces ciblées sur la recherche de nouveaux collaborateurs.
- x Sélection des profils recherchés parmi les candidats locaux, ou filleuls.
- x Interventions auprès des étudiants dans les Lycées et Collèges.

**14 communes partenaires :** Ambérieux en Dombes, Ars sur Formans, Civrieux, Lapeyrouse, Misérieux, Monthieux, Rancé, Saint-Jean de Thurignieux, Sainte Euphémie, Saint Olive, Savigneux, Toussieux, Tramoyes et Villeneuve.



# ACTION SOCIALE

## LES ACTEURS

### Filleuls :

- Demandeurs d'emploi, en reconversion ou réinsertion professionnelle, en projet de création d'entreprise, jeunes diplômés ou en fin d'études, étudiants en recherche de stages qualifiants, de jobs d'été etc.
- Nous vous aidons à définir, affiner ou concrétiser votre projet professionnel. Nous vous accompagnons dans vos démarches afin qu'elles soient actives et motivées.
- Un Parrain ou une Marraine est désigné en fonction de son profil afin qu'il puisse vous faire bénéficier de sa propre expérience et de son réseau professionnel.  
<http://passerelle.amberieux-en-dombes.org/devenir-filleul/>

### Parrains :

- Actifs ou retraités, offrez du temps et de la bienveillance en intégrant une équipe de bénévoles animés par le même objectif.
- C'est déjà 60 adhérents, dont 30 très actif.
- Pour répondre à votre engagement, accompagnez un « filleul », participez à des missions et partagez votre propre réseau de professionnels partenaires.
- Offrez une dynamique collective, en mettant à disposition votre expérience et votre savoir faire professionnel.  
<http://passerelle.amberieux-en-dombes.org/devenir-parrain/>

### Entreprises :

- Service dédié à la diffusion de vos offres dans un réseau local.
- Soutien dans vos recherches de personnel et mise en contact avec les profils sélectionnés.  
<http://passerelle.amberieux-en-dombes.org/contact-entreprises/>

### Partenaires :

- Devenez acteurs de l'accompagnement, de l'insertion et de la création d'entreprise.
- Favorisez la formation et l'orientation pour élargir notre réseau afin de promouvoir une mutualisation des offres.
- Participez en tant qu'assistant ou intervenant à nos manifestations.
- Vos valeurs et vos objectifs sont les nôtres, ensemble nous pouvons optimiser la diffusion des candidatures.
- Interagissons avec force et détermination.  
<http://passerelle.amberieux-en-dombes.org/devenir-partenaire/>

### Permanence chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à la Mairie d'Ambérieux en Dombes

289 rue Gombette – 01330 Ambérieux en Dombes

<https://passerelle-en-dombes.fr>



<https://www.facebook.com/PasserelleDombes/>



<https://www.linkedin.com/groups/13744104/>

<https://www.linkedin.com/company/passerelle-en-dombes>



<https://twitter.com/PDombes>



<https://www.tiktok.com/@passerelle.en.dombes>



<https://www.instagram.com/passerelleendombes/>

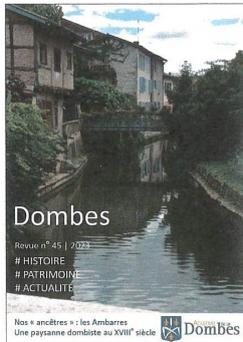


[passerelle-en-dombes@orange.fr](mailto:passerelle-en-dombes@orange.fr)



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Découvrir et aimer la Dombes



Le nouveau  
numéro de la  
**REVUE**  
est arrivé :  
**N° 45 | 2023**

DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE MAIRIE



ACADÉMIE DE LA  
**Dombes**

www.academiedeladombes.fr

AcademieDombes

Connaître et faire connaître la Dombes

## ACCÈS DÉCHÈTERIE

**Vous devez détenir un badge vert ou rouge  
pour accéder à la déchèterie.**



Carte «Particuliers» - 30 passages  
gratuits/an, au delà 15€ passage supp.



Carte «Professionnels» - 12 passages  
payants/an, au delà 20€ passage supp.

Sans un badge valide, **l'accès à la déchèterie sera refusé.**

Vous pouvez faire réaliser votre badge gratuitement à la Communauté  
de communes Dombes Saône Vallée à Trévoux aux horaires suivants :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h00

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Mercredi : 8h00-12h30 / 13h30-17h00

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h00

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h00

Munissez-vous d'une pièce d'identité.



La carte est rattachée à 3 véhicules, si vous souhaitez  
accéder avec un autre véhicule, contacter nous pour  
obtenir un titre de passage exceptionnel.

**POUR LE MEILLEUR  
ET POUR LE TRI**

DOMBES  
SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

+ D'INFO  
04 74 00 19 02  
dechets.ccdsv.fr  
627 route de Jassans  
à Trévoux

RÉDUIRE.  
RÉEMPLOYER.  
RECYCLER



## REPRÉSENTATION PARCEL- LAIRE CADASTRALE UNIQUE (RPCU)

Concerne les propriétaires fonciers de Ci-  
vrieux.

La Préfecture de l'Ain communique une infor-  
mation pour les propriétaires fonciers concer-  
nant la RPCU.

L'objectif de la RPCU est d'offrir une conti-  
nuité géographique sur l'ensemble du terri-  
toire en conformité avec la réalité du terrain  
(sans impact sur la fiscalité directe locale).

Ce processus est co-produit par les services de  
la DGFIP (Direction générale des Finances  
Publiques) et l'IGN (institut National de  
l'information géographique et forestière).

Les propriétaires pourront consulter et formu-  
ler d'éventuelles observations concernant leur  
(s) parcelle(s) sur la nouvelle représentation  
du plan cadastral.

Cela sera possible à partir du **28/05/2023**,  
**pour une période de 1 mois.**

Le portail d'accès libre sur internet qui per-  
mettra de consulter le plan dit  
« adapté géométriquement » est le suivant :

[Rpcu.cadastre.gouv.fr](http://Rpcu.cadastre.gouv.fr)

Un arrêté municipal sera pris courant mai  
2023 sur ce sujet.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## PÔLE MÉDICAL

Les travaux du bâtiment Pôle Médical sont en cours de finition, et la partie basse du parking de la mairie a été rénovée.

Les praticiens démarreront leur activité aux dates prévisionnelles suivantes :

- 12 juin 2023 : pédiatre et pédicure-podologue
- Mi juillet 2023 : ostéopathe
- Fin août 2023 : médecin généraliste

Les RDV seront à prendre sur le site « doctolib ».



## ALERTE SÈCHERESSE RENFORCÉE

Ça continue, déjà à la même époque l'année dernière nous étions en alerte sécheresse renforcée !

Malheureusement, cette année, elle est reconduite jusqu'au 31 octobre 2023.

Au-delà des consignes précises, il est impératif de tout mettre en œuvre pour économiser l'eau, et notamment de la gaspiller, afin d'éviter de rencontrer des problèmes d'approvisionnement cet été.

L'arrêté préfectoral est disponible en mairie, et aussi sur les supports de communication de la mairie (site Internet, Panneau Pocket).



Sécheresse dans l'Ain – Mesures de restriction à respecter sur le territoire de l'Ain hors axe Saône



**ALERTE RENFORCÉE**

Usages domestiques

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'état : [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)

## STOP A L'AMBROISIE

Nous sommes tous concernés par l'ambrosie, véritable fléau pour la santé. Son pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. La région Auvergne-Rhône-Alpes subit l'invasion de cette plante.

Le décret du 26/04/2017 fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes envahissantes.

Un arrêté de la préfecture de l'Ain du 25/06/2019 fixe les obligations de prévention et de destruction pour les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit. Les voici :

### IDENTIFIER – SIGNALER – PREVENIR - DETRUIRE – EVITER LA DISPERSION

Cette plante est bien présente sur notre commune : sols agricoles, bords de route, zones de chantier, terrains de particuliers ...

**Si vous reconnaissez des plants d'ambrosie, veuillez SVP le signaler en mairie : 04.78.98.01.61.**

**Ce n'est qu'avec les efforts de tous que nous arriverons à limiter son invasion.**



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Pour quels bénéfices ?

### Conserver son gazon à la maison présente de multiples intérêts.

- ✓ Le meilleur engrais qui soit : préserve la qualité des sols grâce à ses éléments nutritifs et protecteurs
- ✓ Réduit la consommation d'eau car l'humidité est conservée
- ✓ Préserve la biodiversité en limitant l'appauvrissement des sols
- ✓ Réduit la consommation d'intrants (carburants, engrais...)

Et je fais des économies en temps et en carburant !



### Pour aller plus loin :

"Guide pour aménager mon jardin zéro déchet" ADEME

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage>

"Fiche 1 : Mieux tondre pour tondre moins"  
 "Fiche 2 : Des espaces entretenus sans tondre"  
 "Fiche 9 : Maintenir une couverture du sol"  
 FREDON - VALTOM63

<https://www.bienici.com/article/que-faire-de-votre-herbe-coupee>



Apprenons à voir nos tontes de gazon comme des ressources et non plus comme des déchets !



**POUR RAPPEL : IL EST INTERDIT DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS. IL S'AGIT D'UNE PRATIQUE EXTRÊMEMENT POLLUANTE, ET PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 450 €**

## Pourquoi limiter l'apport des tontes en déchèterie ?

### Réduire les émissions de gaz à effet de serre

et donc la pollution environnementale liée aux transports des usagers, et du transfert des déchets vers les plateformes de compostage.



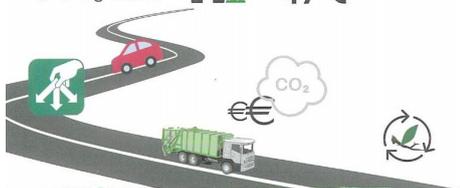
### Limiter les coûts

- Pour l'usager : des trajets fréquents = des coûts liés au carburant.
- Pour la collectivité : plus les volumes de déchets verts sont élevés, plus les camions font des aller-retour entre la déchèterie et la plateforme de compostage.

Pour calculer les coûts, prenons l'exemple de Yann, habitant à 15 km de la déchèterie, qui tond 2 fois par mois au minimum pendant 7 mois. Son essence est à 1,85 euros le litre :

### Sur l'ensemble de ses trajets :

Il émet **74 kg CO2e** Cela lui coûte **47 €**



Et parce que les tontes sont des réelles ressources pour notre jardin !

## Mais alors, quelles solutions ?



Quelques conseils pour traiter les tontes, CHEZ SOI



### Le mulching

Cela consiste à laisser les tontes de pelouse sur place. L'herbe doit être hachée très finement : cela se fait via des tondeuses mulching ou bien via des tondeuses normales en broyant de nouveau l'herbe coupée. Celle-ci se décomposera toute seule sur le sol. Cette technique présente des avantages :



Crée une couche protectrice : très utile en cas de fortes chaleurs.



Amende le sol : apporte de l'azote, qui est très nutritif pour le sol. Contribue ainsi à la bonne qualité de la pelouse.



Évite le ramassage.

### Laisser en tas (Par temps sec)

Une fois tondu, ramasser le gazon et le laisser en tas dans un coin. Il se dégradera tout seul très rapidement. Cela réduit l'encombrement et il n'entraîne pas de pollution visuelle.



### Le paillage

- du potager
- des arbustes
- des haies

Cette technique consiste à recouvrir le sol avec les végétaux issus de l'entretien du jardin. Une fois le gazon tondu, il faut le laisser sécher au soleil. Une fois sec, déposer les tontes au pied des cultures, des arbres, ou arbustes.



Empêche les mauvaises herbes de pousser



Conserve l'humidité et la fraîcheur de la terre : très utile en cas de fortes chaleurs également



Protège et nourrit les cultures

### La gestion différenciée

Elle consiste à organiser l'entretien des espaces verts en plusieurs zones :

- Je tonds plus régulièrement et je ramasse
- Je tonds plus haut
- Je fauche 1 à 2 fois par an sans ramasser



Avantages :

- Je dépense moins d'énergie
- Je laisse des espaces naturels pour accueillir la biodiversité
- L'herbe devient plus résistante et la pousse est ralentie

# EXPRESSION DE LA MINORITÉ

En mars et avril, le pôle culturel de la communauté de communes, mit à l'honneur les femmes lors de manifestations artistiques attirant un public nombreux.

Organisé par l'ACLC section loisirs amitiés une trentaine de sévériens ont vu le film « Simone, le voyage du siècle ». Après la séance les mots manquaient pour dire :

Notre admiration pour le courage de cette femme si jeune, confrontée à la rigueur inhumaine des camps, à l'annihilation même de la personne, à l'extermination dans les chambres à gaz, témoin impuissante de la bestialité humaine.

Nos remerciements pour sa pugnacité dans ses combats, magistrate pour le respect des droits humains universels, ceux notamment des prisonniers, femme politique indépendante, pour la conquête de droits pour les femmes grâce au vote de la loi sur l'IVG.

Notre respect pour sa grandeur d'âme, son intelligence qui ont transcendé l'infamie vécue pour croire en une Europe unifiée, espace de liberté, de paix, de prospérité. Elle fut la première présidente du parlement européen.

Merci Madame VEIL.

Et pour compléter ce sujet, 2 nouvelles parutions, l'une sur les violences faites aux femmes, à lire sur le site internet de la commune sur notre page. (Choisir « votre mairie » dans le bandeau du haut puis dans la rubrique « conseil municipal » cliquer sur « expression de la minorité »)

Et l'autre « courir pour elles, toutes solidaires » sur la page face book de la commune rubrique expression de la minorité.

Marie-Jeanne BEGUET et Michel MULLER



L'actualité de ces dernières semaines a rendu inaudible les chiffres officiels produits par « l'observatoire national des violences faites aux femmes » outil créé en 2013 pour « la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et le lutte contre la traite des êtres humains » (MIPROF).

Voici les chiffres en 2021 en France :

- 122 femmes tuées par leur partenaire ou ex partenaire, soit 1 tous les 3 jours
- 23 hommes tués par leur partenaire ou ex partenaire
- 200 600 situations de violence conjugale
- 14 enfants mineurs, décédés ou tués dans un contexte de violences familiales
- 94 000 femmes âgées de 18 à 75 ans victimes de viol. (Seule 12 % osent porter plainte)

En outre, en 2010 on estimait que 125 00 femmes adultes avaient subi des mutilations sexuelles.

Toutes les classes sociales sont concernées dans tous les lieux du territoire.

**Ne laissons pas seules ces victimes souvent coupées du monde extérieur par leur bourreau, il en va de leur vie, que la peur change de camp.**

- Appelez le 17 : police ou gendarmerie
- Appelez le 3919 : violence femme info
- L'association SAVE 01 : téléphone : 06 50 26 50 68 ; mail : [contact@save01.fr](mailto:contact@save01.fr)

Si l'article 40 du code de procédure pénale fait obligation à tout fonctionnaire, tout officier public dans l'exercice de ses fonctions ayant connaissance d'un crime ou délit d'en avvertir sans délai le procureur de la république,

L'article 223-6 du code pénal concerne tous les citoyens. Il légifère sur la non-assistance de personnes en danger.

En résumé quiconque pouvant empêcher, sans s'exposer lui-même, un crime ou un délit contre l'intégrité corporelle de la personne peut être lourdement sanctionné s'il n'a pas agi directement ou en prévenant les secours, ou les autorités compétentes.



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**Nutrition**  
By Christelle  
**Bien-être**  
Enjoy

seve.christelle@gmail.com  
06.81.34.13.90

Rééquilibrage alimentaire  
Perte de poids  
Accompagnement 100%  
personnalisé  
En Visio ou à domicile



**BADIN PAYSAGE**

Email : badinpaysage@gmail.com  
N° Tel : 06.52.66.70.04

- Débroussaillage
- Petite Création
- Élagage
- Abattage
- Débarrasage
- Taille de haies et arbustes
- Tonte
- Évacuation des déchets
- Contrat annuel d'entretien

**-50%** de réduction d'impôt

S1 SERVICES à LA PERSONNE

**Jérôme MICHAUD**

Photo / Vidéo / Drone / Visite virtuelle

06.67.82.59.63

[contact@jeromemichaud.fr](mailto:contact@jeromemichaud.fr)

## MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS

DATE	LIEU	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
14/05/2023	Rues du village	Comité de Jumelage	23 <sup>ème</sup> BROCANTE
27/05/2023 9h00	Salle polyvalente	Civrieux Dombes Dart's Club	Tournoi fléchettes
03/06/2023	Village et autres chemins	Dombes Running Évasion	LA SEVERUN
10/06/2023	Salle polyvalente	Amicale Classe en 6	Cuisse de bœuf
24/06/2023	Cour de l'école	Classe en 2	Fête de la Musique
24/06/2023	Village	Amicale des Sapeurs-pompiers	Marche 5, 10 et 20 kms
01/07/2023	Cour de l'Ecole	Sou des Écoles	Kermesse de fin d'année
07/07/2023 15h30-19h00	Salle polyvalente	EFS	Don du sang
8, 9 et 10/09/2023	Village	Classe en 4	Vogue
09/09/2023 15h00-18h00	Place du village	Associations	Forum des Associations